

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**Chambre de Commerce  
et d'Industrie Territoriale du Var**

236, Boulevard Maréchal Leclerc  
BP 5501  
83 097 TOULON CEDEX

**Exercice clos le 31 Décembre 2021**

**Grant Thornton**

SA d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Paris  
RCS Paris B 632 013 843  
Bureau de la Seyne sur Mer  
183 Avenue de Rome ZA Les Playes  
Jean Monnet Sud  
83 500 LA SEYNE SUR MER

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Var

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Var relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note III-A de l'annexe légale des états financiers fait référence aux règles spécifiques aux concessions portuaires, et notamment sur les amortissements de caducités des immobilisations mises en concession et les provisions pour grosses réparations. Cette note fait mention également de la reprise de provision pour renouvellement constituée au titre d'une grue, devenue sans objet à ce jour.

Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire.

La note III-B de l'annexe légale des états financiers relative aux règles spécifiques aux aménagements des zones d'entreprises portant sur la valorisation des terrains de la zone de Signes.

Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire.

La note IV-M de l'annexe légale des états financiers relative aux tableaux des provision fait mention d'une provision pour couvrir le risque d'abandon de l'opération d'un parking aérien et d'une esplanade sur le site du port Marchand. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié la pertinence de cette provision pour risque et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres élus sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Chambre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Seyne sur mer, le 9 mai 2022

Le commissaire aux comptes  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Stéphane Marelo  
Associé

ACTIF	Exercice au 31/12/2021			Exercice au 31/12/2020
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 391 340	1 666 189	1 725 151	1 801 390
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
Terrains	1 140 752		1 140 752	1 140 752
Constructions	22 566 032	13 689 577	8 876 455	8 607 806
Installations tech. , matériel et out.	74 792	42 007	32 785	12 346
Autres immobilisations corporelles	3 438 644	2 939 597	499 047	576 361
Immobilisations corporelles en cours	7 670 417		7 670 417	6 152 547
Immobilisations mises en concession	64 680 072	39 497 719	25 182 353	26 398 585
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :</b>				
Participations	2 872 771	63 406	2 809 365	2 813 214
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	13 000		13 000	
Prêts	2 950 685		2 950 685	920 205
Prêts et avances inter-services accordés				
Autres immobilisations financières	248 952		248 952	244 765
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>109 047 457</b>	<b>57 898 495</b>	<b>51 148 962</b>	<b>48 667 971</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS :</b>				
Matières premières, autres approv.				
En-cours de production (Biens)	11 031 174	3 950 215	7 080 959	6 509 984
En-cours de production (Services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 587		8 587	
Avances et acomptes versés sur commande				
<b>CREANCES D'EXPLOITATION : (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	5 107 360	1 666 620	3 440 740	3 887 238
Autres	2 917 422		2 917 422	3 869 471
Créances diverses (3)	2 124 612		2 124 612	1 360 767
Capital souscrit appelé non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :</b>				
Actions propres				
Titres				
Disponibilités	9 339 519		9 339 519	12 217 795
Charges constatées d'avance (3)	228 982		228 982	1 290 855
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>30 757 657</b>	<b>5 616 835</b>	<b>25 140 822</b>	<b>29 136 109</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>139 805 114</b>	<b>63 515 330</b>	<b>76 289 784</b>	<b>77 804 081</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



## BILAN

Budget Exécuté - 31/12/2021

PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
(Dont capital versé)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Apports	-7 489 463	-7 489 463
Ecarts de réévaluation		
<b>RESERVES :</b>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	29 140 005	31 525 660
Résultat de l'exercice	-2 045 334	-3 259 428
Subventions d'investissement	1 395 810	1 364 408
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>21 001 018</b>	<b>22 141 176</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Droits du concédant	18 786 814	18 524 157
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>18 786 814</b>	<b>18 524 157</b>
<b>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</b>		
Effort de construction		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	6 024 900	3 714 150
Provisions pour charges	5 428 003	8 593 203
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11 452 903</b>	<b>12 307 353</b>
<b>DETTES (1)</b>		
<b>DETTES FINANCIERES :</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	13 716 442	14 490 416
- Dont Emprunts	12 534 764	13 140 577
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits	1 181 678	1 349 838
Emprunts et dettes financières divers	680 065	671 975
Prêts et avances reçus inter-services		
Avances et acomptes reçus sur commandes	252 478	199 503
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 761 230	2 178 290
Dettes fiscales et sociales	3 176 325	2 841 021
<b>DETTES DIVERSES :</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 272 793	359 818
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	2 641 825	3 646 171
Produits constatés d'avance	547 891	444 201
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>25 049 049</b>	<b>24 831 395</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>76 289 784</b>	<b>77 804 081</b>
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et solde créditeur de banque		

**COMPTE DE RESULTAT - CHARGES**

Budget Exécuté - 31/12/2021

	Budget Exécuté 31/12/2020	Budget Exécuté 31/12/2021
	Net	Net
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Parts contributives (A)		
Achats de marchandises	411 050	449 514
Variation de stock	23 399	-8 587
Achats matières premières et autres approvisionnements	50 384	705 960
Variation de stock	-50 384	-705 960
Autres achats et charges externes	19 641 191	20 746 995
Impôts, taxes et versements assimilés	1 692 247	1 630 646
Salaires et traitements	5 459 321	5 724 480
Charges sociales	1 922 232	2 778 326
Dotations aux amortissements et provisions		
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	1 561 445	1 618 783
Sur immobilisations : Dotations aux provisions		
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	268 935	267 172
Pour risques et charges : Dotations aux provisions	1 260 948	3 450 694
Autres charges	264 694	155 484
Contributions versées aux services		
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>32 505 462</b>	<b>36 813 507</b>
<b>TOTAL (A + B) = I</b>	<b>32 505 462</b>	<b>36 813 507</b>
Quotes-parts de résultat sur Opérations (II)		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	3 589 560	2 769 070
Intérêts et charges assimilées	227 894	190 301
Différences négatives de change		108
Charges nettes sur cessions de V.M.P.		
<b>TOTAL III</b>	<b>3 817 454</b>	<b>2 959 479</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	53 792	470 340
Sur opérations en capital	43 718	104 888
Dotations aux amortissements et provisions	649 020	264 895
<b>TOTAL IV</b>	<b>746 530</b>	<b>840 123</b>
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)		
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	<b>37 069 446</b>	<b>40 613 109</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 069 446</b>	<b>40 613 109</b>



**COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS**

Budget Exécuté - 31/12/2021

	Budget Exécuté 31/12/2020	Budget Exécuté 31/12/2021
	Net	Net
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Taxe nette pour frais CCI (A)	8 209 578	6 609 366
Ventes de marchandises	553 250	533 253
Production vendue (biens et services)	18 240 956	21 683 862
<b>SOUS-TOTAL (B) MONTANT NET C.A.</b>	<b>18 794 206</b>	<b>22 217 116</b>
Production stockée	-395 717	-183 551
Production immobilisée	165 186	247 409
Taxe d'apprentissage et financements OPCO	1 573 532	1 886 500
Ressources publiques et subventions d'exploitation	1 631 885	1 516 099
Reprises sur provisions	1 948 941	4 548 066
Autres produits	50 487	117 232
Transfert de charges	106 378	212 344
Contributions recus des services		
<b>SOUS-TOTAL (C)</b>	<b>5 080 693</b>	<b>8 344 099</b>
<b>TOTAL (A + B + C) = I</b>	<b>32 084 477</b>	<b>37 170 581</b>
Quotes-parts de résultat sur Opérations (II)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
Des valeurs mobilières et créances immobilisées		
Autres intérêts et produits assimilés	1 017	1 924
Reprises sur provisions et transfert de charges		100 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions V.M.P	7 046	459 414
<b>TOTAL III</b>	<b>8 064</b>	<b>561 338</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 492 883	606 781
Sur opérations en capital	105 384	229 074
Reprises sur provisions et transfert de charges	119 210	
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 717 477</b>	<b>835 855</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>	<b>33 810 018</b>	<b>38 567 774</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>	<b>3 259 428</b>	<b>2 045 334</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 069 446</b>	<b>40 613 109</b>

